



MAIRIE  
1 place de la Mairie  
86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE  
☎ 05.49.37.30.91

Courriel : [contact@champagne-saint-hilaire.fr](mailto:contact@champagne-saint-hilaire.fr)  
Site internet : [www.champagne-saint-hilaire.fr](http://www.champagne-saint-hilaire.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 09 mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de M. Gilles BOSSEBOEUF.

**Date de convocation** : le 02 mars 2023

<u>Nombre de Conseillers :</u>	
<b>En exercice :</b>	13
<b>Présents :</b>	9
<b>Suffrages exprimés :</b>	11
<u>Vote :</u>	
<b>Pour :</b>	11
<b>Contre :</b>	0
<b>Abstention :</b>	0

Présents : M. Gilles BOSSEBOEUF, Maire, M. Jacky DIDIER, M. Olivier PIN, adjoints, MM. Vincent COISCAUD, Hugo ROUSSEL, Mmes Sylvie BAZILLE, Mme Gladys SIRE, MM. Thomas LHOMMEAU, Vincent BONNIN.

Absents excusés : Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON, M. Éric INGWILLER

Absents non excusés : Mmes Nadine MEMIN-NICOULLAUD, Sylvie FABA,

Pouvoirs : Mme Nathalie FRANCOIS DIT SORTON donne pouvoir à M Vincent COISCAUD, M. Éric INGWILLER donne pouvoir à M. Vincent BONNIN

Secrétaire de séance : M. Olivier PIN

### 3.1.3. Affectation des résultats 2022 – Mairie

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 146 073,14 €
- Un excédent reporté de 39 724,86 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 185 798,00 €

- Un excédent d'investissement cumulé de 94 828,56 €
- Un déficit des restes à réaliser de 98 501,89 €

Soit un besoin de financement de : 3 673,33 €

Après en avoir discuté et délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (1068) 3 673,33 €  
Résultat reporté en fonctionnement (002) 182 124,67 €

Résultat d'investissement reporté (001) : EXCÉDENT 94 828,56 €

**AR Prefecture**

086-218600526-20230310-20230310\_EC\_04-DE  
Reçu le 10/03/2023

# DÉLIBÉRATIONS

N°39/2023

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,  
En mairie, le 10 mars 2023

Le secrétaire de séance,  
Olivier PIN



Le Maire,  
Gilles BOSSEBOEUF



*Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

**AR Prefecture**

086-218600526-20230310-20230310\_EC\_04-DE  
Reçu le 10/03/2023

2/2

Page du registre n°